

Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGUV)

STUDIO LA ROZE

1. LOCATION :

Mise à jour et entrée en vigueur: 01/11/2024

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGUV) s'appliquent à votre utilisation de notre service de photobooth, incluant la location de nos appareils. En utilisant notre service, vous acceptez les présentes Conditions.

Article 1 : Présentation du Prestataire

Identité du Prestataire :

Dénomination : STUDIO LA ROZE - Siret : 804 089 761 00022

Contact : contact@studiolaroze.fr

Article 2 : Objet des CGUV

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGUV) régissent les relations contractuelles entre le prestataire STUDIO LA ROZE et le client, dans le cadre de la location de photobooth. Elles définissent les conditions et modalités d'utilisation, de location, de paiement, de restitution et de garanties.

Article 3 : Acceptation des CGUV

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGUV et les accepter sans réserve dès la validation de la commande. Ces CGUV prévalent sur tout autre document du client.

Preuve juridique : L'article L.441-1 du Code de commerce précise que les CGUV doivent être acceptées sans réserve par le client.

Article 4 : Accès au service

Âge minimum. Vous devez être majeur pour utiliser nos services. Si vous utilisez nos services pour le compte d'une entreprise, vous devez être autorisé à accepter les présentes Conditions pour le compte de cette entreprise.

Article 5 : Description des Services

Le prestataire propose à la location des photobooths équipés et prêts à l'emploi. Les options disponibles et les tarifs sont précisés sur le site internet www.studiolaroze.fr

Article 6 : Utilisation de nos services

Ce que vous pouvez faire. Vous pouvez accéder à nos services et les utiliser conformément aux présentes Conditions. En utilisant nos services, vous devez vous conformer à toutes les lois applicables.

Ce que vous ne pouvez pas faire. Vous ne pouvez pas utiliser nos services pour des activités illégales, dommageables ou abusives, par exemple :

- Enfreindre, détourner ou violer les droits de quiconque.
- Modifier, copier, louer, vendre ou distribuer nos services.
- Tenter de faire de la rétro-ingénierie, ouverture physique du produit. - Interférer avec nos services ou les perturber.

Article 7 : Tarifs et Modalités de Paiement

Tarification :

- Les tarifs sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC).
- Le tarif de location est mentionné sur le devis accepté par le client.

Modalités de paiement :

- Un acompte de 50% est payable à la réservation.
- Le solde est payable au plus tard 24h avant le début de la prestation de location.
- La caution de 3000€ (trois mille euros) doit être versée par le client avant la prise en charge du matériel. Elle sera restituée après vérification du bon état du matériel, déduction faite des éventuels frais de réparation ou de remplacement.

Article 8 : Délai de Rétractation et Annulation

Droit de rétractation :

- Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L.221-23 à L.221-25.

Annulation de la prestation :

- Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit ou mail.

Preuve juridique : L'article L.221-18 du Code de la consommation offre un droit de rétractation de 14 jours pour les contrats conclus à distance ou hors établissement.

Article 9 : Responsabilités et Garanties

Limitation de responsabilité :

- Le prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages indirects causés au client ou à des tiers, notamment perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais.

Garanties :

- Le client est responsable de l'utilisation du photobooth et doit s'assurer que celui-ci est utilisé conformément aux instructions fournies (dans un lieu sec, sur un sol plat et solide, à l'abri du vent et des intempéries : sable, poussière, pluie).

- Le STUDIO LA ROZE indique au client un emplacement adapté pour le bon usage du photobooth, pour sa protection contre les intempéries, et pour qu'il ne soit pas exposé aux risques liés à un public nombreux ou au passage du public. Les instructions du STUDIO LA ROZE sur l'emplacement doivent être scrupuleusement respectées, et tout déplacement engage la responsabilité du client et les garanties.

- Toute dégradation, perte ou vol du matériel est à la charge du client, qui s'engage à rembourser les frais de réparation ou de remplacement, conformément à la liste justifiant le montant total de la caution, remise lors du paiement. Voici une liste non exhaustive de dégradations ou comportements interdits: coloriage (stylo, peinture, crayon, craie et tout autre outil de marquage), dépôt d'objets sur la borne tels qu'un verre de boisson, lancer d'objets sur la borne, dégradation physique, déplacement par un tiers sans l'autorisation du STUDIO LA ROZE.

Preuve juridique : L'article 1231-3 du Code civil permet de limiter contractuellement la responsabilité en cas de faute légère.

Article 10 : Propriété Intellectuelle

Les photos et vidéos prises avec le photobooth restent la propriété du client.

Nous sommes titulaires de tous les droits, titres et intérêts relatifs à nos services. Vous ne pouvez utiliser notre nom et notre logo que par validation écrite du responsable de l'entreprise.

Preuve juridique : L'article L.121-1 du Code de la propriété intellectuelle protège les droits d'auteur sur les créations.

Article 11 : Confidentialité

Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations échangées avec le client et à protéger les données personnelles conformément à la réglementation en vigueur (RGPD).

Preuve juridique : Le règlement général sur la protection des données (RGPD) impose des obligations strictes en matière de traitement et de protection des données personnelles.

Article 12 : Force Majeure

Conformément à l'article 1218 du Code civil, aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations, si cela résulte d'un cas de force majeure.

Preuve juridique : L'article 1218 du Code civil définit et encadre la force majeure.

Article 13 : Résolution des Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social du prestataire.

Preuve juridique : L'article 48 du Code de procédure civile permet de prévoir une clause attributive de compétence territoriale.

Article 14 : Droit Applicable

Les présentes CGUV sont soumises au droit français. Toute question relative à leur validité, leur interprétation ou leur exécution sera tranchée par les tribunaux français.

Preuve juridique : L'article 6-1 du Code civil précise que la loi applicable est celle choisie par les parties.

Article 15 : Modifications des CGUV

Nous pouvons modifier ces Conditions de temps à autre. Nous vous informerons des modifications importantes par email ou sur notre site internet.

Article 16 : Durée et Résiliation du Contrat

Le contrat prend effet à la date de paiement (date sur la facture) et reste en vigueur jusqu'à la restitution complète du matériel loué. En cas de manquement grave par l'une des parties à ses obligations, l'autre partie pourra résilier le contrat après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours.

Preuve juridique : L'article 1224 du Code civil encadre la résolution du contrat en cas d'inexécution de l'obligation contractuelle.

Article 17 : Clauses Diverses

Divisibilité :

- Si l'une des clauses des présentes CGUV est déclarée nulle ou sans effet, les autres clauses continueront à s'appliquer.

Intégralité de l'accord :

- Les présentes CGUV constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et remplacent tout accord, offre ou correspondance antérieur(e).

Preuve juridique : L'article 1199 du Code civil précise que le contrat lie les parties pour tout ce qui y est exprimé.

Article 18 : Signature des Parties

Les présentes CGUV doivent être acceptées et signées par le client pour valider la location du photobooth. Toute location validée entraînera irréfutablement l'engagement et l'acceptation automatique des CGUV par le prestataire à la date émise.

Article 19 : Validité des dates

La date conforme à la location est celle du devis. Elle sera transmise aux deux parties lors du paiement et vaudra preuve de date.

Fait le : / / 202

Signature client Signature prestataire

2. VENTE :

Mise à jour et entrée en vigueur: 01/11/2024

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGUV) s'appliquent à votre acquisition de photobooth. En utilisant notre service, vous acceptez les présentes Conditions.

Article 1 : Présentation du Prestataire

Identité du Prestataire :

Dénomination : STUDIO LA ROZE - Siret : 804 089 761 00022

Contact : contact@studiolaroze.fr

Adresse : STUDIO LA ROZE, 1796 avenue de la Corniche d'Azur, 83370 Saint-Aygulf.

Article 2 : Objet des CGUV

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGUV) régissent les relations contractuelles entre le prestataire STUDIO LA ROZE et le client, dans le cadre de la location de photobooth. Elles définissent les conditions et modalités d'utilisation, de location, de paiement, de restitution et de garanties.

Article 3 : Acceptation des CGUV

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGUV et les accepter sans réserve dès la validation de la commande. Ces CGUV prévalent sur tout autre document du client.

Preuve juridique : L'article L.441-1 du Code de commerce précise que les CGUV doivent être acceptées sans réserve par le client.

Article 4 : Accès au service

Âge minimum. Vous devez être majeur pour utiliser nos services. Si vous utilisez nos services pour le compte d'une entreprise, vous devez être autorisé à accepter les présentes Conditions pour le compte de cette entreprise.

Article 5 : Description des Services

Le prestataire propose à la vente des photoboos. Les options disponibles et les tarifs sont précisés sur le site internet www.studiolaroze.fr

Article 6 : Bon de Commande

Le STUDIO LA ROZE soumet à l'acquéreur (ou client) d'un PHOTOBOOTH du STUDIO LA ROZE un BON de COMMANDE ou un DEVIS. Si le contenu détaillé ces documents convient au client, celui-ci doit en remplir intégralement les espaces vides, que ce soit dans la version papier ou dans la version numérique proposée sur le site internet à l'onglet « ACHAT ». Il doit de surcroît approuver, dater et signer sans réserve ce document. Le non respect de ces conditions rend invalide le BON de COMMANDE et le STUDIO LA ROZE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de cette non validité.

Article 7 : Commande et Droit de rétractation

La commande ferme prend effet à la signature du BON de COMMANDE **et** au règlement de l'acompte selon un montant indiqué au contrat.

L'article L.221-18 du Code de la consommation offre un droit de rétractation de 14 jours pour les contrats conclus à distance ou hors établissement.

L'acquisition d'un photobooth impliquant la commande de matériel et matériaux pour la fabrication de l'appareil commandé, l'annulation de l'acquisition par le client doit s'effectuer dans le plus strict respect des conditions décrites dans le présent article pour donner lieu à la restitution de l'acompte, faute de quoi cet acompte sera conservé par le STUDIO LA ROZE, sauf cas de forces majeures dûment prouvées par le client.

Article 8 : Délai de fabrication

Le STUDIO LA ROZE s'engage sur un délai de livraison du photobooth commandé, délai mentionné au bon de commande et partant de la date signature du contrat et du règlement de l'acompte, la plus tardive de ces deux dates étant celle retenue. Si un problème technique ou un problème lié à la fourniture du matériel par les fournisseurs survenait et empêchait le STUDIO LA ROZE de respecter le délai de livraison du PHOTOBOOTH commandé, alors le STUDIO LA ROZE en informerait le client avant le terme du délai, et mettrait tout en oeuvre pour que ce délai supplémentaire ne dépasse pas deux semaines.

Article 9 : Présentation et Paiement du Solde

9a. La commande du photobooth prête, le client est informé par le STUDIO LA ROZE, et l'appareil commandé lui est présenté lors de sa venue aux locaux du STUDIO LA ROZE. Le client ne peut repartir avec l'appareil commandé qu'après s'être acquitté du solde et avec présentation de preuve de paiement en cas de virement bancaire, déduction faite de l'acompte déjà réglé.

9b. Si le client ne peut ou ne veut se déplacer jusqu'aux locaux de STUDIO LA ROZE, c'est par visioconférence que le photobooth lui sera présenté, au cours de laquelle lui seront expliqués son fonctionnement, montage et démontage.

Une expédition par transporteur, avec assurance et emballage, dont le montant sera indiqué au BON de COMMANDE, sera effectuée.

Avant cette expédition, le client devra s'être acquitté du solde et avec présentation de preuve de paiement en cas de virement bancaire, déduction faite de l'acompte déjà

réglé. Aucune expédition ne sera effectuée si le solde n'est pas réglé en totalité par le client.

Article 10 : Garanties

Tous les photobooshs vendus par le STUDIO LA ROZE bénéficient d'une garantie de 2 ans pièces et main d'oeuvre.

Sont exclus de cette garantie les dégats et dysfonctionnements résultant d'un usage inapproprié des appareils, les chocs, chutes, rayures, brûlures, expositions aux intempéries, à l'humidité, à l'exposition excessive au soleil ou à de fortes températures, à toute conséquence liée à un usage différent que celui pour lequel un photobooth est prévu dans des conditions normales. Ainsi sont exclues de la garantie : les charnières ou systèmes d'ouverture arrachées ou cassées, les bosses, entailles, sur toute partie de l'appareil, le simili-cuir ou tout autre revêtement décollé ou déchiré, les pièces de bois cassées, les pièces perdues : manettes, vis, système de fixation, les fils électriques sectionnés, les housses perforées, ou tout autre dommage sur le flight case.

Pour les PHOTOBOOTHS d'occasion, cette garantie est ramenée à un an, pièces et main d'oeuvre, hormis pour les équipements neufs remplaçant les équipements d'origine où c'est la garantie du neuf qui s'applique.

Si le client estime que le photobooth est l'objet d'un problème concerné par la garantie, il devra le signaler au STUDIO LA ROZE par un email détaillé accompagné de photos explicites en pièces jointes. Après examen de la demande par le STUDIO LA ROZE, si la garantie doit jouer, le client devra amener l'appareil (ou la partie d'appareil) défectueux au STUDIO LA ROZE à ses frais, et le STUDIO LA ROZE se chargera de le lui ramener ou de le lui réexpédier.

Article 11 : Modèles déposés

Les photobooshs du STUDIO LA ROZE sont des modèles déposés à L'INPI (INSTITUT NATIONAL de la PROPRIETE INDUSTRIELLE). Toute copie, même partielle, exposant le contrevenant à des poursuites judiciaires, le client est informé du fait qu'il devient propriétaire d'un exemplaire de photobooth, ce qui ne lui octroie nullement le droit de dupliquer, modifier, diffuser, tout ou partie de l'appareil acquis, le modèle restant la propriété du STUDIO LA ROZE et de son ayant droit.

De plus, chaque photobooth est identifié par une plaque gravée mentionnant le nom et/ou le logo du STUDIO LA ROZE, ainsi qu'un QR code. Le client s'interdit d'enlever cette plaque qui est la « signature » de l'entreprise qui a conçu ce photobooth, et témoigne de son authenticité.

Fait le : / / 202

Signature client : Signature prestataire :
